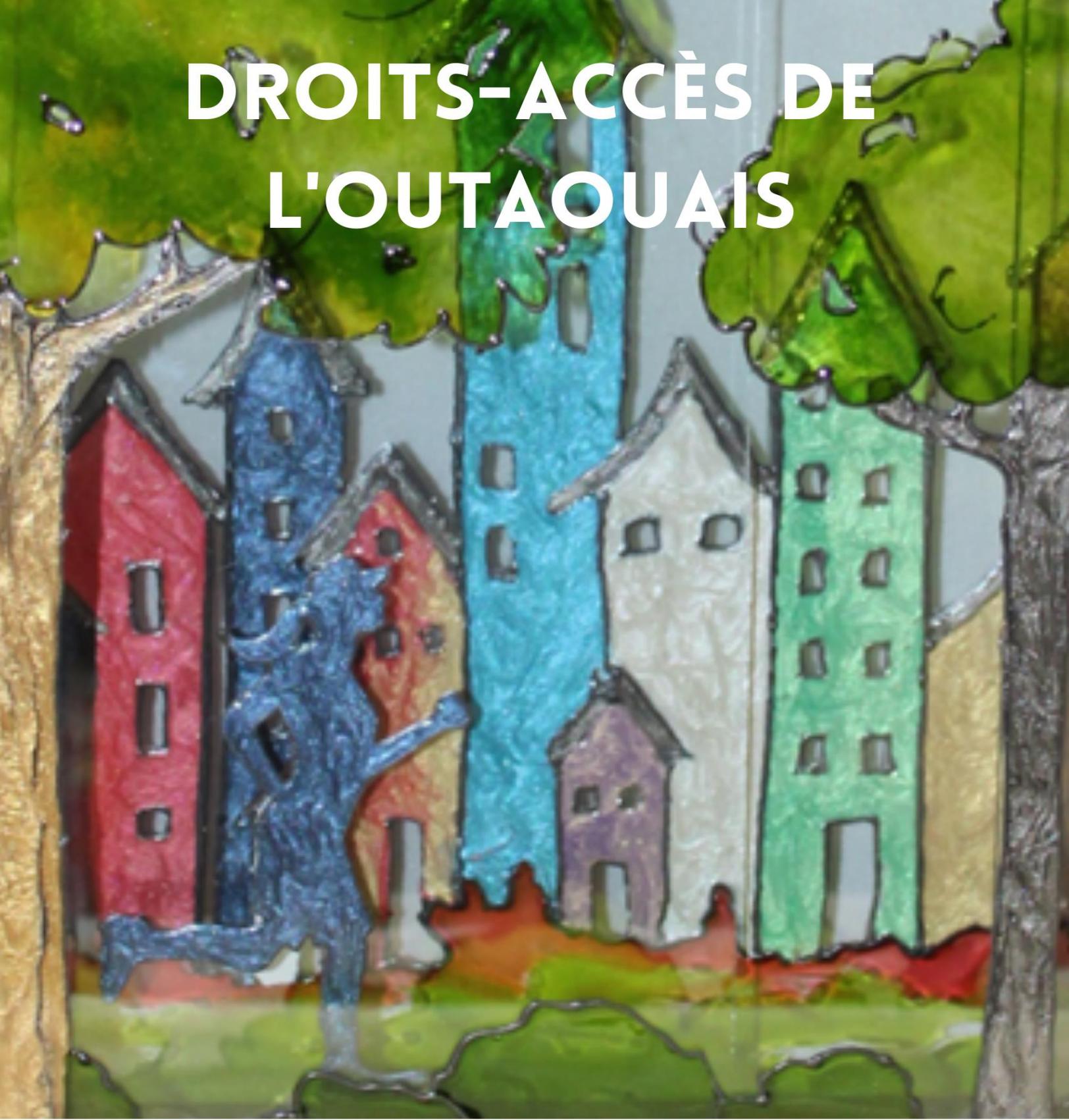


# DROITS-ACCÈS DE L'OUTAOUAIS



**2021-2022**

CAHIER DE LA 33E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Orientation et approbation :	Conseil d'administration du 24 mai 2022
Rédaction et conception :	Serge BIGRAS, Simon CHARTRAND-PAQUETTE, Sekou CISSE, Rebecca LABELLE, Isabelle PERIARD-BRUNET, Jessica PICHÉ,
Conseils :	Geneviève NAULT
Mise en page et correction :	Rebecca LABELLE, Geneviève NAULT
Page couverture :	Boulev' Art-de-la-Valée

Dépôt au Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) ainsi qu'à l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), à la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) et au regroupement des organismes en santé mentale de l'Outaouais (ROCSMO)

**DAO 2022**

## Table des matières

<b>Ordre du jour de l'AGA 2022 .....</b>	<b>4</b>
<b>Procès-verbal de l'AGA 2020 .....</b>	<b>5</b>
<b>Mot du président .....</b>	<b>14</b>
<b>Rapport annuel des activités.....</b>	<b>15</b>
<b>Profil statistique des démarches réalisées dans la dernière année.....</b>	<b>15</b>
<i>Nouvelles demandes d'aide .....</i>	<i>16</i>
<i>Provenance des demandes/références .....</i>	<i>16</i>
<i>Répartition des demandes sur le territoire .....</i>	<i>17</i>
<i>Domaines de droits .....</i>	<i>19</i>
<i>Interventions individuelles .....</i>	<i>24</i>
<i>Types d'intervention .....</i>	<i>24</i>
<i>Démarches collectives et systémiques .....</i>	<i>26</i>
<i>Dossier systémique #1: Le respect du caractère exceptionnel des mécanismes d'exception .....</i>	<i>26</i>
<i>Dossier systémique #2 : Le caractère discriminatoire de la vérification des antécédents judiciaires .....</i>	<i>29</i>
<i>Dossier systémique #3: Intervention policière et de crise .....</i>	<i>31</i>
<b>Comités de travail .....</b>	<b>32</b>
<i>Comité mécanismes d'exception (AGIDD-SMQ).....</i>	<i>32</i>
<i>Comité politique.....</i>	<i>32</i>
<i>Comité de vie associative (VIA).....</i>	<i>32</i>
<b>Représentations et collaborations .....</b>	<b>33</b>
<i>Ministère de la Justice du Québec, Fond accès à la Justice.....</i>	<i>33</i>
<i>AGIDD-SMQ .....</i>	<i>33</i>
<i>ROCSMO .....</i>	<i>33</i>
<i>TROCAO .....</i>	<i>34</i>
<i>Comité de mobilisation régional Outaouais .....</i>	<i>34</i>
<i>Programme Pro bono.....</i>	<i>35</i>
<i>ReprésentACTION santé mentale Outaouais .....</i>	<i>36</i>
<b>Projets de recherche .....</b>	<b>36</b>
<i>Recherche sur la coercition en milieu hospitalier.....</i>	<i>36</i>
<i>Recherche doctorale sur l'expérience des personnes soumises aux Programmes d'accompagnement en justice et santé mentale (PAJ-SM) .....</i>	<i>37</i>
<b>Promotion et formations .....</b>	<b>38</b>

<i>Ateliers d'éducation populaire</i> .....	38
<i>Formations</i> .....	38
<i>Formation continue de l'équipe</i> .....	39
<i>Promotion et prises de position dans les médias sociaux</i> .....	40
<i>Autres actions médiatiques</i> .....	40
<b>Le conseil d'administration et l'équipe de travail</b> .....	<b>41</b>
<i>Composition du conseil d'administration</i> .....	41
<i>Sièges en élection</i> .....	41
<i>Réalisations de l'équipe de travail et du conseil d'administration</i> .....	41
<i>Remerciements CA</i> .....	41
<i>Présentation l'équipe de travail</i> .....	42
<i>Remerciements Équipe</i> .....	43
<i>Stagiaire</i> .....	44
<i>Présentation des bénévoles</i> .....	44
<b>Objectifs pour la prochaine année</b> .....	<b>45</b>

**Ordre du jour**  
**Assemblée générale annuelle 2022**  
**de Droits-Accès de l'Outaouais**  
**Mercredi 8 juin 2022 à 17 :30**  
**17 rue Jeanne d'Arc**

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Présentation des membres du conseil d'administration de 2021-2022
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 juin 2021
6. Présentation et réception du rapport de l'auditeur indépendant au 31 mars 2022
7. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2022-2023
8. Présentation et adoption du rapport annuel d'activités
9. Présentation des lignes directrices du plan d'action
10. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
11. Mise en nomination et présentation des candidats-tes à l'élection du conseil

— PAUSE DE 15 MINUTES —

12. Élection des membres du conseil d'administration pour 2022-2023
13. Souhait de l'assemblée
14. Levée de l'assemblée

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle 2020-2021**  
**de Droits-Accès de l'Outaouais**

*Tenue le mercredi 02 juin 2021, à 17h*  
*Par vidéoconférence (Zoom)*  
*Outaouais, (Québec)*

**MEMBRES PRÉSENTS :**

François Pénzès  
Jean Daniel Jacob  
Geneviève Nault  
Katharine Larose-Hébert  
Alain Rouette  
Christine Nadeau  
Yves Rochon  
Julie Sénécal  
Hélène Bellemare

**NON-MEMBRES PRÉSENTS :**

Émilie Couture-Glassco  
Rebecca Labelle  
Nicola Heidecker  
Alexandre Métras  
Jessica Piché  
Sekou Cisse  
Pier-Anne Paradis

**1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Il est 16h40 et Jean Daniel Jacob, président du conseil d'administration, ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et vérifie le quorum.

Il remercie le conseil d'administration et la permanence pour leur implication et la mise en œuvre de tous les projets en 2020-2021. Il souligne l'excellent travail de l'équipe qui est présente au quotidien pour répondre aux besoins de la population en matière de défense des droits surtout dans ce contexte social si précaire pour les services en santé mentale.

## 1- PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2019-2020

Jean Daniel Jacob présente les membres du conseil d'administration. Il souligne les principales réalisations durant la dernière année et remercie les membres pour leur engagement remarquable. Il souligne qu'aucuns des membres du conseil d'administration ont quitté leur fonction au courant de la dernière année et qu'un poste est resté vacant.

Au 31 mars 2021, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

Monsieur Jean Daniel Jacob, président  
Monsieur François Pézès, vice-président  
Madame Christine Nadeau, secrétaire  
Madame Geneviève Nault, administratrice  
Madame Katharine Larose-Hébert, administratrice  
Monsieur Alain Rouette, administrateur

## 2- NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean Daniel Jacob propose monsieur Nicolas Heidecker et madame Rebecca Labelle, respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Jean Daniel Jacob

Appuyé par Geneviève Nault

***Que monsieur Nicola Heidecker agisse comme président d'assemblée et que madame Rebecca Labelle agisse comme secrétaire d'assemblée.***

**Adopté à l'unanimité**

### 3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicola Heidecker remercie les membres pour sa première nomination à titre de président d'assemblée pour Droits-Accès de l'Outaouais. Il fait la lecture de l'ordre du jour et demande à l'assemblée de procéder à son adoption.

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Présentation des membres du conseil d'administration de 2020-2021
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 décembre 2020
6. Présentation et réception du rapport de l'auditeur indépendant au 31 mars 2021
7. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2021-2022
8. Présentation et adoption du rapport annuel d'activités 2020-2021
9. Présentation des lignes directrices du plan d'action 2021
10. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
11. Mise en nomination et présentation des candidats-tes à l'élection du conseil
12. Élection des membres du conseil d'administration pour 2021-2022
13. Souhait de l'assemblée
14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean Daniel Jacob

Appuyé par François Penzès

***Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.***

**Adopté à l'unanimité**

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 02 DÉCEMBRE 2020

Le président d'assemblée accorde quelques minutes aux membres présents pour lire le procès-verbal de l'assemblée générale 2019-2020.  
Aucun membre ne demande le vote.

Il est proposé par Katharine Larose-Hébert

Appuyé par Yves Rochon

***Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019-2020 soit adopté tel que présenté.***

**Adopté à l'unanimité**

#### **4- PRÉSENTATION ET RÉCEPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 MARS 2021**

Rebecca Labelle présente le rapport de l'auditeur indépendant de la firme Jacques Trudel et explique les états financiers à l'assemblée. Elle survole l'état des résultats et le bilan. Madame Labelle souligne la bonne position financière de Droits-Accès de l'Outaouais. Elle souligne également la bonne gestion des finances par le conseil d'administration et la permanence. Jean Daniel Jacob et Rebecca Labelle répondent aux questions de l'assemblée. L'assemblée se dit satisfaite des informations soumises et elle reçoit le rapport de l'auditeur.

Il est proposé par Christine Nadeau

Appuyé par François Penzès

***Que le rapport de l'auditeur indépendant 2020-2021 soit adopté tel que présenté.***

**Adopté à l'unanimité**

#### **5- NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2021-2022**

En raison de la satisfaction des services reçus, Jean Daniel Jacob propose la reconduction de la même firme, soit Jacques Trudel CPA, pour l'audit des états financiers de l'année 2021-2022.

Il est proposé par Katharine Larose-Hébert

Appuyé par Hélène Bellemare

***Que la firme Jacques Trudel soit reconduite dans ses fonctions pour l'année 2021-2022.***

**Adopté à l'unanimité.**

#### **6- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS**

Émilie Couture Glassco, coordonnatrice, débute la présentation du rapport d'activité en présentant les faits saillants de l'année 2020-2021. Elle présente les statistiques du nombre de personnes rejointes par nos services qui a doublé par rapport aux années précédentes, leur provenance sur le territoire, les organismes référents et la répartition

des interventions par domaine de droits. Elle fait état des nouvelles tendances en matière de demandes d'aide en défense des droits.

Jessica Piché, conseillère, présente un des dossiers systémiques mené par l'équipe, celui sur l'intervention policière et de crise. Elle présente les actions entreprises par DAO et celles pour la prochaine année. Elle présente le nouveau dépliant P-38; Comment s'y retrouver. Le but étant que ce dépliant soit distribué avec la trousse dans les établissements de santé. Elle fait une mention spéciale à Mirane Nouh Omar pour l'idée original de la P-38 illustrée.

Alexandre Métras, conseiller, fait un survol des activités du comité politique. Les membres ont été sollicités pour prendre position sur l'aide médicale à mourir pour des raisons de santé mentale. Il présente aussi le projet de recherche universitaire « Survivre à la contrainte » mené par Pierre Pariseau-Legault. Ce dernier a observé les interventions des conseillers en contexte de garde en établissement et de mesures d'exception.

Rebecca Labelle adjointe à la coordination présente les activités faites par le comité VIA malgré les obstacles dû à la covid-19. Le comité a su s'adapter et a continué de se rencontrer par zoom. Le comité a travaillé sur 3 tirages du journal l'info-DAO et a trouvé une foule de sujets pour les ateliers d'éducation populaire. Pour la prochaine année un plan de relance sera mis sur pied.

Pier-Anne Paradis, conseillère, présente le projet pour une défense pleine et entière (DPE), qui consiste à communiquer avec les usagers en garde dans les différents établissements du CISSSO pour les informer de leurs droits. Elle explique le procédé permettant à DAO de contacter les gens tout en gardant leur anonymat. Elle explique aussi l'importance de fournir un accompagnement aux gens qui sont sujet à des mesures d'exception afin de leur favoriser un accès à la justice et une meilleure représentation juridique.

Il est proposé par Geneviève Nault

Appuyé par Christine Nadeau

***Que le rapport annuel d'activités soit adopté tel que présenté.***

**Adopté à l'unanimité.**

## **7- PRÉSENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DU PLAN D'ACTION**

Émilie Couture-Glassco présente les lignes directrices du plan d'action de la prochaine année. Les cinq grands objectifs sont les suivants :

### **1. Développer et mettre en œuvre une stratégie médiatique**

- ✓ Élaborer un plan de communication
- ✓ Poursuivre la veille médiatique pour réagir rapidement à l'actualité
- ✓ Mener des actions proactives auprès des médias

- ✓ Collaborer avec le comité politique pour mener des actions visibles dans l'espace médiatique
- ✓ Prévoir des activités dans l'espace médiatique pour les dossiers systémiques en cours.

## **2. Optimiser la pratique du self-advocacy et favoriser l'accès à la justice**

- ✓ Mettre sur pied la station de travail d'autodéfense des droits
- ✓ Développer la section "Recours et ressources" sur notre site web
- ✓ Développer une trousse d'outils de défense des droits

## **3. Obtenir un portrait plus détaillé de l'utilisation des mesures d'exception**

- ✓ Mener une recherche comparative avec notre étude de 2010 sur les gardes en Outaouais
- ✓ Utiliser l'outil statistique de l'organisme sur les droits pendant la garde et en dégager une analyse
- ✓ Dresser un portrait des mesures d'exception par le biais de demandes d'accès à l'information
- ✓ Poursuivre le projet DPE

## **4. Augmenter nos actions de mobilisation locales autour d'enjeux de santé mentale**

- ✓ Participer à des actions de mobilisation et de revendication en Outaouais qui touchent les enjeux de droits et de santé mentale
- ✓ Mener des actions de mobilisation et de revendications en collaboration avec des acteurs clés œuvrant en santé mentale

## **5. Augmenter l'accessibilité à nos services sur tout le territoire de l'Outaouais**

- ✓ Réfléchir à des stratégies pour bonifier l'équipe de conseillers-ères
- ✓ Mener des actions proactives auprès des personnes dont les droits sont susceptibles d'être lésés (ex. personnes hospitalisées)
- ✓ Faire de l'outreach dans les différentes MRC et organismes de la région

## **8- NOMINATION D'UN-E PRÉSIDENT-E ET D'UN-E SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

L'assemblée propose monsieur Nicolas Heidecker et madame Rebecca Labelle, respectivement à titre de président et secrétaire d'élection.

Il est proposé par Jean Daniel Jacob

Appuyé par Katharine Larose-Hébert

***Que monsieur Nicolas Heidecker et madame Rebecca Labelle agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'élection.***

**Adopté à l'unanimité.**

## **9- MISE EN NOMINATION ET PRÉSENTATION DES CANDIDAT-E-S À L'ÉLECTION DU CONSEIL**

Le président d'élection fait la lecture des postes en élections. Il explique que parmi les sièges en élection, deux sont destinés aux membres majoritaires et un, aux membres sympathisants.

Par catégorie de membres, en commençant par les membres majoritaires, le président d'élection inscrit les mises en nomination des candidat-es et vérifie auprès de chaque personne en nomination, si elles acceptent leur mise en candidature.

### MEMBRES MAJORITAIRES

Il est proposé par Geneviève Nault

Appuyé par Jean Daniel Jacob

***Que Alain Rouette soit mis en candidature en tant que membre majoritaire.***

Monsieur Alain Rouette accepte.

Il est proposé par Jean Daniel Jacob

Appuyé par François Pénzès

***Que Julie Senécal soit mise en candidature en tant que membre majoritaire.***

Madame Julie Senécal accepte.

Tous les postes majoritaires sont comblés.

### MEMBRES SYMPHATISANTS

Il est proposé par Geneviève Nault

Appuyé par Hélène Bellemare

***Que François Penzès soit mis en candidature en tant que membre sympathisant.***

Monsieur François Penzès accepte

Il est proposé par François Penzès

Appuyé par Katharine Larose-Hébert

***Que Yves Rochon soit mis en candidature en tant que membre sympathisant.***

Monsieur Yves Rochon refuse sa mise en candidature.

Tous les postes sympathisants sont comblés.

#### **10- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2020-2021**

Monsieur Nicolas Heidecker déclare qu'il n'y aura pas d'élection pour les sièges réservés aux membres majoritaires, puisqu'il y a deux (2) candidats qui se présentent et deux (2) sièges à combler. Il ajoute qu'il n'y aura pas d'élection pour les sièges réservés aux membres sympathisants, puisque le nombre de candidats-es est égal à celui des postes vacants. Les membres mis en candidature sont donc tous élus par acclamation.

Les administrateurs-trices du conseil d'administration pour l'année 2021-2022 sont applaudis par l'assemblée. Le président d'élection invite chacun des membres élus du conseil à se présenter devant l'assemblée et à faire une brève description de leur intérêt pour l'organisme.

Tous les postes du conseil d'administration sont donc comblés pour l'année 2021-2022.

**Le nouveau conseil d'administration pour 2021-2022 est donc composé de :**

Monsieur Jean Daniel Jacob  
Madame Geneviève Nault  
Monsieur Alain Rouette  
Madame Katharine Larose-Hébert  
Madame Christine Nadeau  
Monsieur François Pénzes  
Madame Julie Sénécal

#### **11- SOUHAITS DE L'ASSEMBLÉE**

Le président d'assemblée laisse la parole aux membres afin qu'ils expriment leurs souhaits pour Droits-Accès dans l'année à venir.

Madame Geneviève Nault souhaite pouvoir faire l'AGA et les CA 2021-2022 en personne et Monsieur François Pénzes appuie ce souhait.

Monsieur Alain Rouette souhaite de la santé à tous en ces temps de pandémie.

Monsieur Jean Daniel Jacob souhaite la santé à tous. De garder le cap sur notre santé collective. Il désire souligner l'équipe pour leur travail. Malgré la situation pandémique, l'équipe a su s'adapter et redoubler d'effort. Bravo!

Monsieur François Penzès souhaite faciliter l'intégration du nouvel employé à la coordination monsieur Sekou Cisse. Il lui souhaite la bienvenue. Il remercie chaleureusement le président de l'assemblée pour son animation.

Monsieur Sekou Cisse remercie tout le monde présent à l'assemblée pour l'accueil au sein de l'organisme. Il souhaite également remercier les collègues pour les sourires et la chaleur humaine.

Madame Hélène Bellemare souhaite un bon départ à Émilie et espère la revoir à son retour. Elle souligne le bon travail fait durant ces 5 dernières années et lui souhaite un très bon succès dans ces nouveaux projets. L'assemblée à l'unanimité appuie ce souhait et donne une bonne main d'applaudissement à madame Émilie Couture-Glassco.

Le président souhaite remercier les membres du CA, la permanence et les membres de l'organisme de lui avoir fait confiance dans l'animation de cette AGA particulière.

## 12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 18h42 et Monsieur François Pénzes propose la levée de l'assemblée.



---

Nicolas Heidercker, président



---

Rebecca Labelle, secrétaire

## Mot du président

Cher(ère)s membres,

C'est avec énormément de reconnaissance que je souhaite souligner le travail ayant été accompli par l'équipe de travail au cours des 12 derniers mois. Cette année encore, l'équipe a su pallier les défis d'un contexte de travail peu commun. En effet, grâce au travail de Sekou, Rebecca, Isabelle, Serge, Jessica, et Alexandre, DAO continue d'être une ressource indispensable pour les utilisateurs de services en matière de droits et santé mentale, facilitant l'accès à la justice malgré la pandémie qui perdure. C'est donc avec humilité et surtout beaucoup de fierté que je remercie l'équipe pour le travail accompli au cours de la dernière année.

Je souhaite souligner, encore une fois cette année, mon immense privilège de travailler avec un Conseil d'administration dont l'implication au sein de l'organisme est hors pair. Je me compte chanceux de travailler avec une si belle équipe.

Il est également important de souligner le départ et l'arrivée de certaines personnes au sein de l'organisme. Alain Rouette a quitté son poste en tant qu'administrateur suite aux défis reliés à la pandémie. Au niveau de l'équipe de la permanence, DAO voit partir deux conseillers, Alexandre Métras et Jessica Piché. Nous leur souhaitons bon succès dans ces nouvelles aventures.

Finalement, je suis très content de vous présenter notre rapport d'activités et espérons que vous partagez mon enthousiasme au regard des succès que nous avons accomplis. Solidairement,



Jean Daniel Jacob  
Président

## Rapport annuel des activités

### Profil statistique des démarches réalisées dans la dernière année

Les démarches individuelles se traduisent par une série de rencontres entre les conseillers et les usagers de Droits-Accès de l'Outaouais. Les démarches de type individuel représentent la plus grande partie de nos interventions dans la communauté. Bien qu'elles occupent une part importante de nos ressources et qu'elles sont déterminantes dans le parcours de vie des personnes que l'on accompagne pour résoudre des problèmes vécus, celles-ci représentent du travail « en aval » ; elles répondent bien souvent à des abus en matière de droit sans nécessairement s'attaquer à la cause la plus importante des difficultés vécues. C'est pourquoi, dans les années à venir, Droits-Accès de l'Outaouais espère toujours accorder une place croissante aux démarches de type systémique, sans toutefois délaisser les accompagnements individuels. Rappelons que ce sont les démarches individuelles qui nous permettent d'identifier les causes systémiques des abus de droit auprès des personnes fragilisées par un problème de santé mentale et saisir l'ampleur des conséquences que ceux-ci ont sur elles.

Avec notre outil statistique, nous comptabilisons deux données principales, soit les nouvelles demandes d'aide et les interventions effectuées auprès de chaque personne aidée. Il est pertinent d'analyser les nouvelles demandes d'aide, car elles nous permettent de constater les situations d'abus de droit qui amènent les personnes à solliciter nos services à la base. Il arrive toutefois que les problématiques sur lesquelles la personne souhaite travailler évoluent au fil des rencontres. Alors que les statistiques relatives aux nouvelles demandes d'aide nous permettent de mettre en lumière des nouvelles tendances dans les problématiques vécues dans la région, les statistiques liées aux interventions permettent, quant à elles, de mieux saisir le travail qui se fait suite à ce contact initial. Nous pouvons ainsi saisir la complexité des démarches effectuées ainsi que le type d'intervention que font les conseillers tout au long de leur accompagnement. Dans cette section, vous pourrez prendre connaissance de notre analyse de la manière dont ces données interagissent entre elles et nous permettent d'avancer certaines hypothèses.

## Nouvelles demandes d'aide

Cette année, nous avons accueilli **471 nouvelles demandes d'aide** pour des démarches individuelles en défense des droits, On peut dire qu'il y a une augmentation des chiffres en comparaison à l'année dernière, où le nombre de demandes s'élevait à 435. Nous attribuons cette hausse des chiffres entre autres aux effets d'isolement qu'a eu la pandémie sur la population ainsi qu'au manque de service dans le réseau de la santé et à l'accessibilité des services qui sont très de plus en plus difficile. Nous avons en effet remarqué que le nombre de personnes qui manifeste le besoin d'avoir de l'aide continu de croître.

Cette année encore, nos statistiques démontrent que les demandes faites par les femmes représentent 61% de toutes les demandes contrairement à 39% pour les hommes. Le constat demeure donc le même que l'année dernière. Est-ce là un reflet du fait que la pandémie a eu davantage d'impacts négatifs sur les femmes? Cette donnée sera certainement à surveiller au cours des prochaines années alors que les impacts de la pandémie continueront à se faire sentir, notamment sur le plan de la santé mentale.

Tableau 1: Nouvelles demande d'aide

Sexe	2020-2021		2021-2022	
	# de demandes	% des demandes	# de demandes	% des demandes
Hommes	158	36.0%	183	39.0%
Femmes	277	64.0%	288	61.0%
<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>100%</b>	<b>471</b>	<b>100%</b>

## Provenance des demandes/références

Les statistiques recueillies au courant de l'année nous démontrent qu'il y a eu une légère augmentation des références par les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (41% en 2021-2022 comparativement à 39.7% en 2020-2021). Nous sommes en mesure de conclure qu'une partie des tâches qui devraient être assumées par les travailleurs du réseau sont déchargées dans notre organisme. Il est de plus en plus fréquent de voir les travailleurs du CISSO instrumentalisés DAO comme un outil sans le financement qui le suit. Les références provenant des organismes communautaires ont aussi légèrement augmentées. Cette hausse peut être attribuable à une augmentation des besoins chez les personnes faisant appel aux ressources communautaires dans la dernière année. Nous contribuons également à la promotion de nos services via les médias sociaux en plus de la distribution de nos dépliants à travers le réseau.

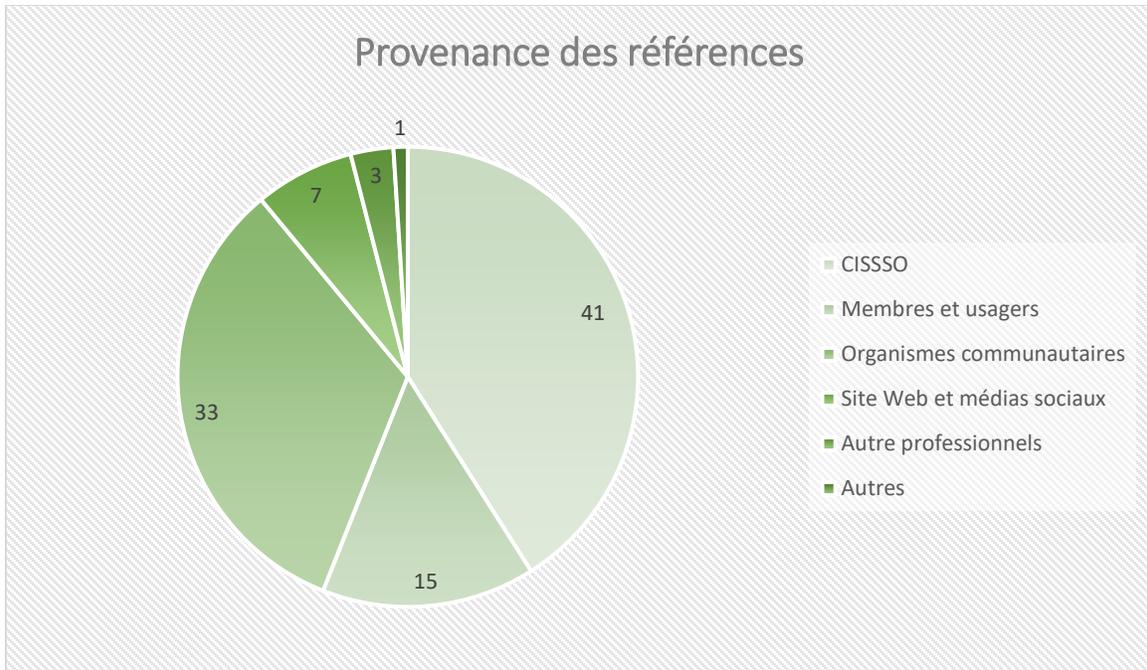
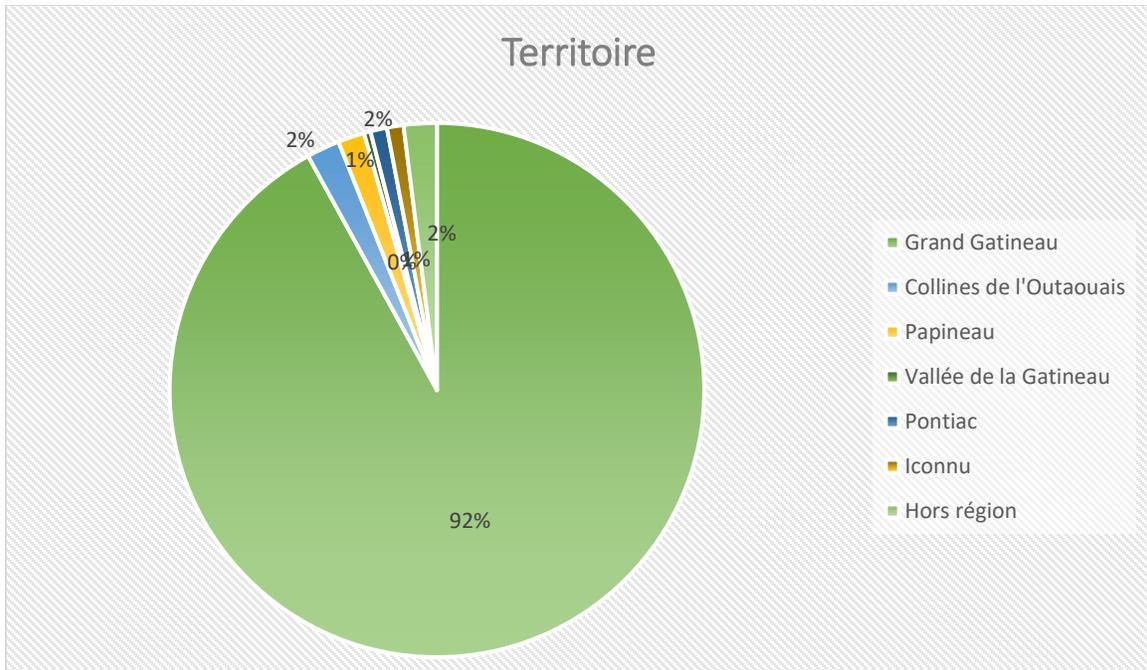


Tableau 2: Provenances des références des nouvelles demandes d'aide

Provenance des références	2020-2021		2021-2022	
	# de demandes	% des demandes	# de demandes	% des demandes
CISSSO	173	39.7%	191	41%
Membres et usagers de DAO	60	13.7%	72	15%
Organismes communautaires	135	31.0%	160	33%
Site web et médias sociaux	57	13.1%	31	7%
Autres professionnels	9	2.0%	14	3%
Autre	1	0.2%	3	1%
<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>100%</b>	<b>471</b>	<b>100%</b>

#### Répartition des demandes sur le territoire

Les demandes provenant des centres urbains, comme le grand Gatineau, représentent toujours la plus importante proportion des nouvelles demandes. Malgré notre mandat régional, nous observons un manque criant de services dans les milieux ruraux de notre territoire. En effet, nous constatons une légère baisse des demandes provenant des MRC par rapport à l'année passée. Nous comptons poursuivre nos efforts pour assurer une meilleure présence dans les différentes MRC par la mise en œuvre du poste de conseiller mobile. Dans cette optique, l'un de ces mandats sera de maintenir une présence physique dans ces zones. Nous tentons toujours d'augmenter notre financement afin de mieux remplir notre mandat régional, notamment par des demandes de rehaussement de notre enveloppe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).



**Tableau 3 : Répartition des demandes par MRC**

MRC	2020-2021		2021-2022	
	NPDT	% TDP	NPDT	%TDP
Grand Gatineau	389	89.6%	435	92%
Collines de l'Outaouais	25	5.7%	10	2%
Papineau	5	1.1%	8	1.6%
Vallée de la Gatineau	7	1.6%	2	0.4%
Pontiac	4	0.9%	4	1%
Inconnu	0	0.0%	3	1%
Hors région	5	1.1%	9	2%
<b>Total</b>	<b>434</b>	<b>100%</b>	<b>471</b>	<b>100%</b>

**LÉGENDE**

NPDT : Nombre de personnes desservies par territoire  
 % TDP : Pourcentage du total des personnes desservies par DAO

## Domaines de droits

Le tableau suivant illustre le fait que bien que desservant des citoyens qui composent avec un problème de santé mentale, Droits-Accès de l'Outaouais défend l'ensemble des droits de ses usagers ; autant dans le réseau de la santé que dans les autres sphères de notre société. Nous intervenons quotidiennement dans une multitude de domaines de droits? Ayant rapport autant au réseau de la santé qu'à la sécurité du revenu et au logement.

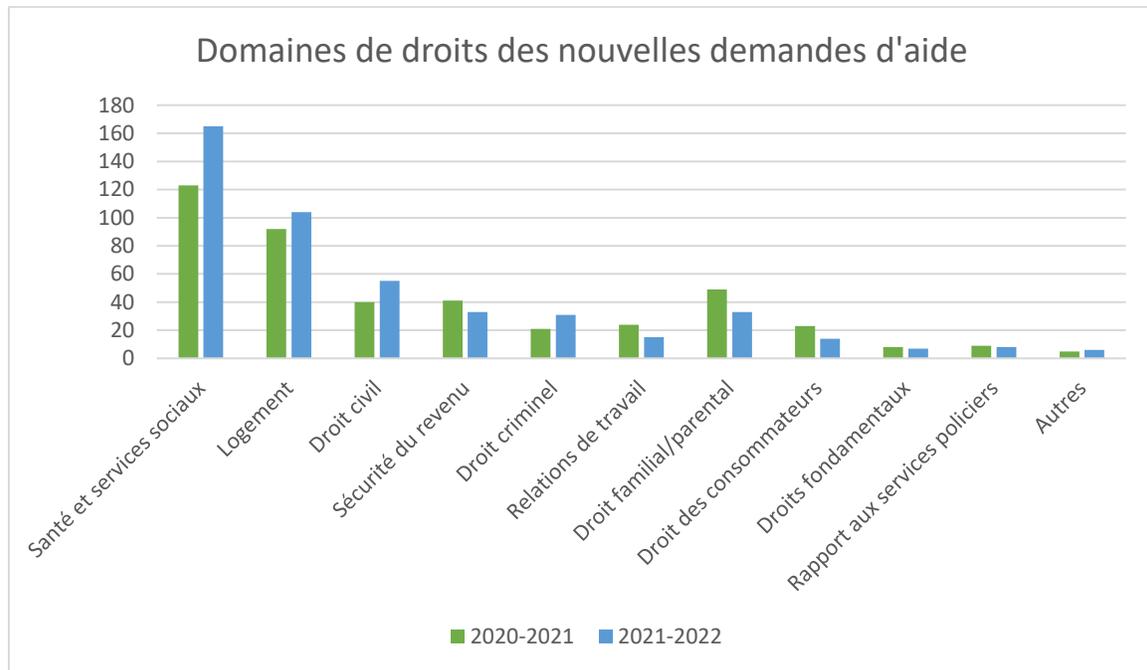


Tableau 4 : Comparatif du nombre et du pourcentage des nouvelles demandes par domaine de droit

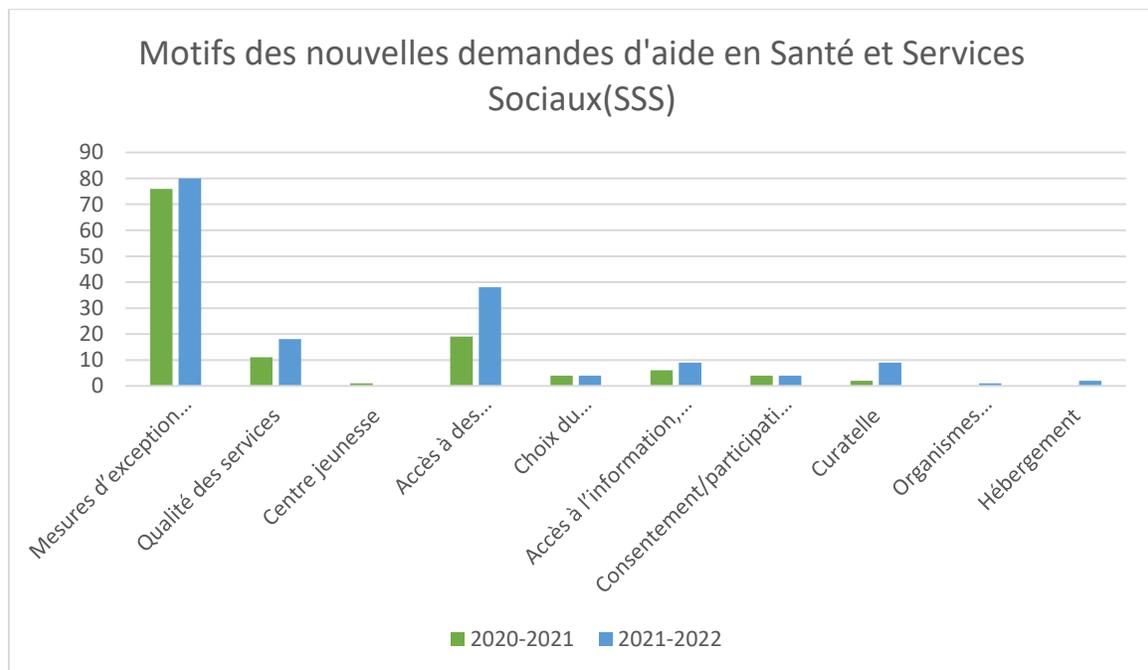
Domaines de droit	2020-2021		2021-2022	
	# demandes	% des demandes	# demandes	% des demandes
Santé et services sociaux	123	28.2%	165	35%
Logement	92	21.1%	104	22%
Droit civil	40	9.1%	55	11.5%
Sécurité du revenu	41	9.4%	33	7%
Droit criminel	21	4.8%	31	6.5%
Relations de travail	24	5.5%	15	4%
Droit familial/parental	49	11.2%	33	6.5%
Droit des consommateurs	23	5.2%	14	3%
Droits fondamentaux	8	1.8%	7	1.5%
Rapport aux services policiers	9	2.0%	8	2%
Autres	5	1.1%	6	1%
<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>100%</b>	<b>471</b>	<b>100%</b>

Les données obtenues confirment la hausse des demandes d'aide liées à la santé et services sociaux, le logement et le droit civil. Lors des démarches d'accompagnements, nous constatons les effets postpandémie sur la population. Forcer d'admettre qu'une détresse psychologique pèse encore sur les citoyens.

La situation du logement en Outaouais ne s'améliore pas. Cette année nous avons été témoin, encore une fois de plusieurs évictions sous le couvert de la rénovation (rénovictions). Un projet de financement majeur pour le logement à prix modique est disparu laissant ainsi plusieurs personnes dans l'incertitude de se loger. Le droit au logement ne fait-il pas partie des droits fondamentaux?

Parallèlement, les services dans notre réseau de la santé en laisse plus d'un insatisfait. Nous avons eu une quantité impressionnante de plainte pour la qualité de services et l'accès aux services du réseau. Qu'arrive t-il avec ces plaintes une fois qu'elles sont déposées au comité des usagers? Pourquoi y a-t-il des patients orphelins de médecins de famille sur une liste d'attente vieille de 15 ans?

**Tableau 5:** Comparatif du nombre de demandes pour chaque motif en Santé et services sociaux (SSS)



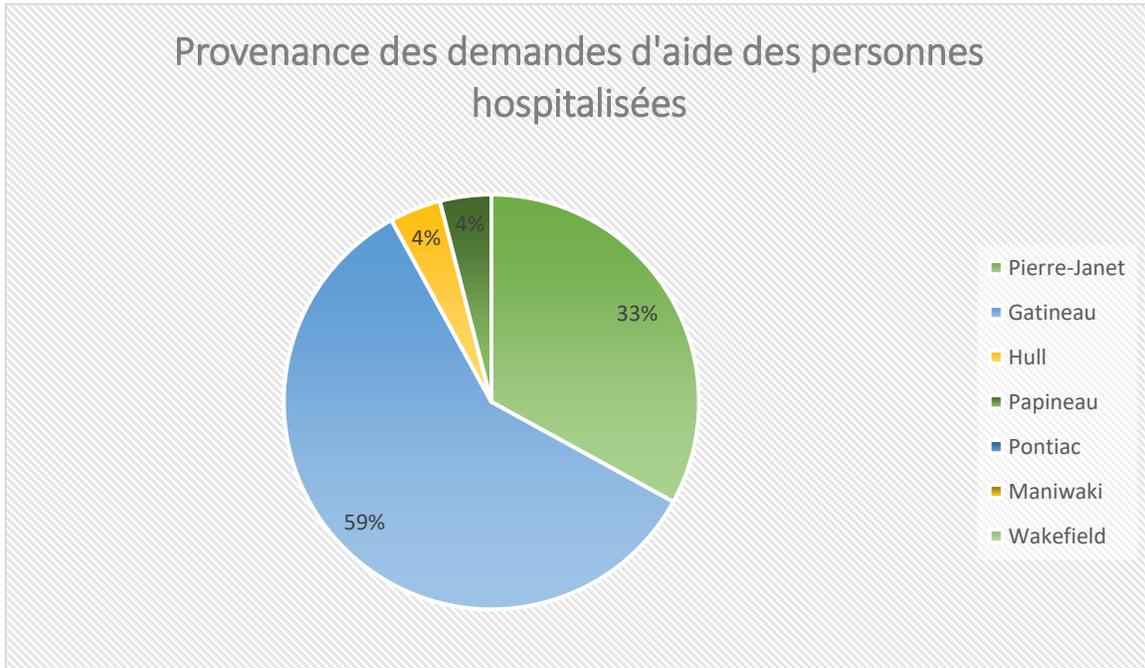
Motifs des interventions (SSS)	2020-2021		2021-2022	
	# demandes	% des demandes	# demandes	% des demandes
Mesures d'exception (gardes, contention, isolement et ordonnances de soin)	76	61.7%	80	49%
Qualité des services	11	8.9%	18	11%
Centre jeunesse	1	0.0%	0	0%
Accès à des services/services couverts	19	15.4%	38	23%
Choix du professionnel/établissement	4	3.2%	4	2%
Accès à l'information, confidentialité	6	4.8%	9	5%
Consentement/participation aux soins	4	3.2%	4	2%
Curatelle	2	1.6%	9	5%
Organismes communautaires	0	0.0%	1	1%
Hébergement	0	0.0%	2	2%
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>	<b>165</b>	<b>100%</b>

Nous constatons une légère hausse dans les demandes concernant les mesures d'exceptions. Cette hausse est surtout attribuable à une augmentation des demandes d'aide liées aux gardes (préventives, provisoire et en établissement). Ce qui nous frappe davantage cette année est l'augmentation de près du double des demandes d'accès aux services en soins de santé. L'épuisement des employés du réseau et le manque de personnel rendent l'accès aux services très pénible pour les citoyens. À plusieurs reprises des gens se sont retrouvés sans médecins traitant, sans psychiatre et sans renouvellement de leur médication.

### Hospitalisations

Pour terminer le portrait statistique des demandes d'aide individuelles, nous vous présentons le pourcentage des demandes d'aide provenant de chaque hôpital de la région. Ces données concernent des demandes d'aide reliées à la santé et aux services sociaux. Ces données proviennent donc des personnes qui nous contactent directement de l'hôpital où elles sont hébergées (de manière volontaire ou involontaire) et qui souhaitent obtenir de l'aide pour défendre leurs droits.

Tableau 6 : Comparatif sur la provenance des demandes d'aide des personnes hospitalisées



Hôpital de provenance de la demande	2020-2021		2021-2022	
	# demandes	% demandes	# demandes	% demandes
Pierre-Janet	23	32.8 %	23	33%
Gatineau	43	61.4 %	41	59%
Hull	0	0.0%	3	4%
Papineau	2	2.8 %	3	4%
Pontiac	1	1.4%	0	0.0%
Maniwaki	1	1.4 %	0	0.0%
Wakefield	0	0.0%	0	0.0%
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

Ces données mettent en lumière que la majorité des personnes qui nous ont contactées d'un hôpital dans la dernière année l'ont fait majoritairement lors d'une hospitalisation à l'hôpital de Gatineau (59%), suivi de l'hôpital Pierre-Janet (33%). Ces statistiques sont très semblables à celles de l'année précédente. Elles s'expliquent principalement par la fermeture de l'urgence de l'hôpital de Hull ainsi que le transfert de l'unité psychiatrique de l'hôpital de Hull à l'hôpital de Gatineau pour la majorité de l'année. Nous constatons que malgré nos efforts de promotion par la distribution de dépliants et par les rencontres avec les gestionnaires des différents établissements, le nombre de demandes concernant les hospitalisations sont toujours en deçà de nos attentes. Il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire auprès du personnel soignant

quant à l'utilisation des mesures d'exceptions afin d'éviter l'hospitalisation et la judiciarisation des individus vivants avec un trouble de santé mentale.

Le projet *Pour une défense pleine et entière* (DPE) aurait pu inciter d'autres patients sur l'unité psychiatrique à nous contacter (voir description du projet dans le dossier systémique P-38). Ce projet initié par l'organisme, ayant comme but d'assurer aux usagers une meilleure accessibilité des ressources pour défendre leurs droits, n'a pas connu les résultats souhaités. Tel qu'il avait été convenu avec le CISSSO, ce projet pilote devait nous permettre de recevoir des références du CISSSO lorsque des individus étaient placés sous gardes. Malgré sa réussite lors de ses débuts, le projet est rapidement devenu latent, faute de recevoir les références nécessaires de la part du CISSSO.

Nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il y avait un manque de constance et de rigueur de la part de nos partenaires dans le projet puisque les références arrivaient au compte-gouttes ou pas du tout. Nous avons sollicité des rencontres avec les gestionnaires pour comprendre d'où venait les blocages afin d'y remédier. Nous avons rencontré l'équipe de gestion composée de la Coordinatrice clinico-administrative des services interne, résidentiel à la Direction des programmes santé mentale et dépendance ainsi que la Cheffe des unités hospitalières santé mentale. Suite à ces rencontres, le projet n'a pas connu d'évolution appréciable. Droits-Accès reconnaît l'importance du travail en amont sur ce type d'intervention et souhaite relancer la direction dans ce sens.

Ces données mettent en lumière l'importance d'être présent et d'agir de manière proactive sur les unités psychiatriques ainsi que de rester vigilant quant à la distribution de l'information donnée aux patients sur notre organisme ainsi que sur leurs droits et recours. Comme démontré, notre présence et nos actions ont eu un impact sur la provenance des demandes d'aide chez les personnes hospitalisées, mais également sur le nombre total d'accompagnements fait auprès des personnes sujettes à des mesures d'exception.

## Interventions individuelles

Comme mentionné précédemment, nous comptabilisons chacune des interventions effectuées auprès des personnes ayant eu recours à nos services. Ces données nous permettent de mieux illustrer la diversité des interventions menées par les conseillers auprès des usagers.

Cette année, les conseillers en défense des droits ont effectué un **total de 2139 interventions**, soit une légère baisse par rapport à l'année dernière. La baisse du nombre d'interventions s'explique par le nombre d'heure plus élevé consacré à chaque intervention individuelle dans les dossiers. Nous constatons également une baisse de références vers d'autres organismes.

Vous trouverez ici-bas les types d'interventions effectuées par les conseillers en défense des droits et le nombre d'interventions de chaque type. Vous remarquerez que la plus grande proportion de nos interventions relève du support-conseil (44.3%), suivi d'info-références (42%) et de communication (4%) qui a connu une légère baisse cette année certainement dû aux raisons mentionnées ci-haut. Ces proportions ont changé par rapport à l'année dernière. D'abord, nous constatons que la demande liée au support-conseil, représente la majorité des demandes d'aide ce qui va de pair avec la continuité de la hausse du nombre de demandes d'aide depuis deux ans. En effet, une portion des nouvelles demandes d'aide a demandé une intervention de courte durée, suite à laquelle les personnes étaient informées et orientées vers des ressources plus adaptées pour répondre à leurs besoins. C'est cette réalité qui explique, selon nous, le fait que malgré une hausse importante du nombre de nouvelles demandes d'aide, le nombre d'interventions n'ait pas augmenté significativement. Le nombre d'accompagnement a augmenté durant l'année. Ceci s'explique en raison du contexte sanitaire qui s'est légèrement assoupli au courant de l'année. Également nous avons constaté une baisse pour la recherche et rédaction. Cette réalité peut s'expliquer par la nature des demandes reçues.

## Types d'intervention

*Info-référence* : Toute intervention qui consiste à donner de l'information à une personne pour mieux l'orienter dans sa démarche. Cette intervention s'effectue régulièrement lors du premier appel, lorsque la personne est référée vers une autre ressource ou lorsque la personne avait simplement besoin d'une information de base pour poursuivre sa démarche.

*Support-conseil* : Toute intervention qui consiste à mieux comprendre le besoin de la personne, explorer les différentes dimensions de sa situation et les avenues qui s'offrent à elle. Cette catégorie comprend l'écoute active, le support émotif, la recherche de chronologie des événements, l'explication donnée sur les différents recours, etc.

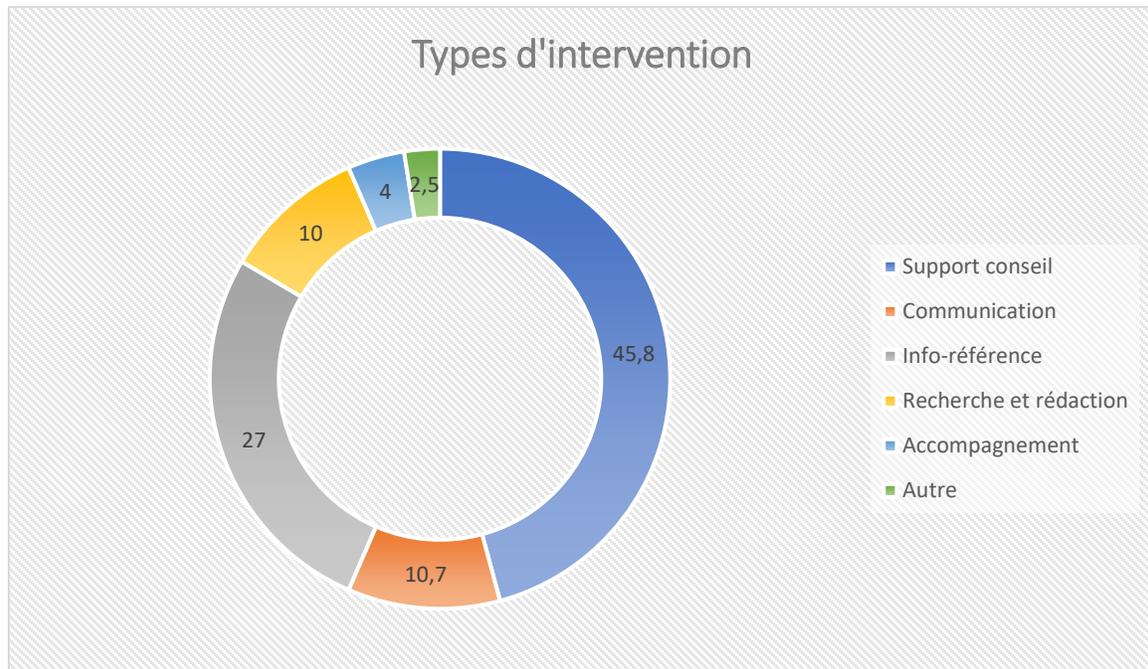
*Accompagnement* : Il s'agit d'accompagnement « physique », c'est-à-dire lorsqu'un-e conseiller-e accompagne une personne à la cour, chez son médecin, à l'aide juridique, lors d'une rencontre de médiation, etc.

*Recherche et rédaction* : Toute forme de recherche pour faire avancer la démarche (jurisprudence, recherche scientifique, informations recueillies sur internet, recherche d'avocats,

etc.) ou la rédaction de documents dans le cadre de la démarche de défense de droits (lettres, plaintes, formulaires, etc.)

*Communications* : Toute communication avec une personne tierce ou une institution dans le but de faire avancer la démarche.

**Tableau 7:** Type et nombre d'interventions effectuées en 2020-2021 et 2021-2022



Types d'intervention	2020-2021		2021-2022	
	# d'intervention	% des interventions	# d'intervention	% des interventions
Support conseil	940	40.9%	980	45.8%
Communication	207	9.0%	232	10.7%
Info-référence	732	31.8%	578	27%
Recherche et rédaction	361	15.7%	212	10%
Accompagnement	39	1.6%	82	4%
Autre	19	0.8%	55	2.5%
<b>Total</b>	<b>2298</b>	<b>100%</b>	<b>2139</b>	<b>100%</b>

## Démarches collectives et systémiques

Les démarches collectives sont entreprises auprès de groupes, qui comptent habituellement plus de trois personnes, qui ont vécu ou vivent une situation commune et acceptent d'y travailler ensemble. Ces démarches visent à faire reconnaître des abus, obtenir une indemnisation ou encore à corriger des situations entraînant des abus de droit. Cette année nous n'avons pas accompli de démarche collective puisque qu'aucune demande en ce sens n'a été formulée à DAO.

Les démarches systémiques s'attaquent à un système plus vaste. L'objectif est de produire un changement positif pour la communauté et la société en général. Il peut s'agir de lutter contre une loi ou un règlement problématique, mais peut aussi viser à dénoncer les pratiques inquiétantes de certaines organisations. Droits-Accès de l'Outaouais espère se concentrer davantage sur les démarches de type systémique, afin d'attaquer à la racine les divers problèmes préoccupant les personnes que nous rejoignons par notre mission.

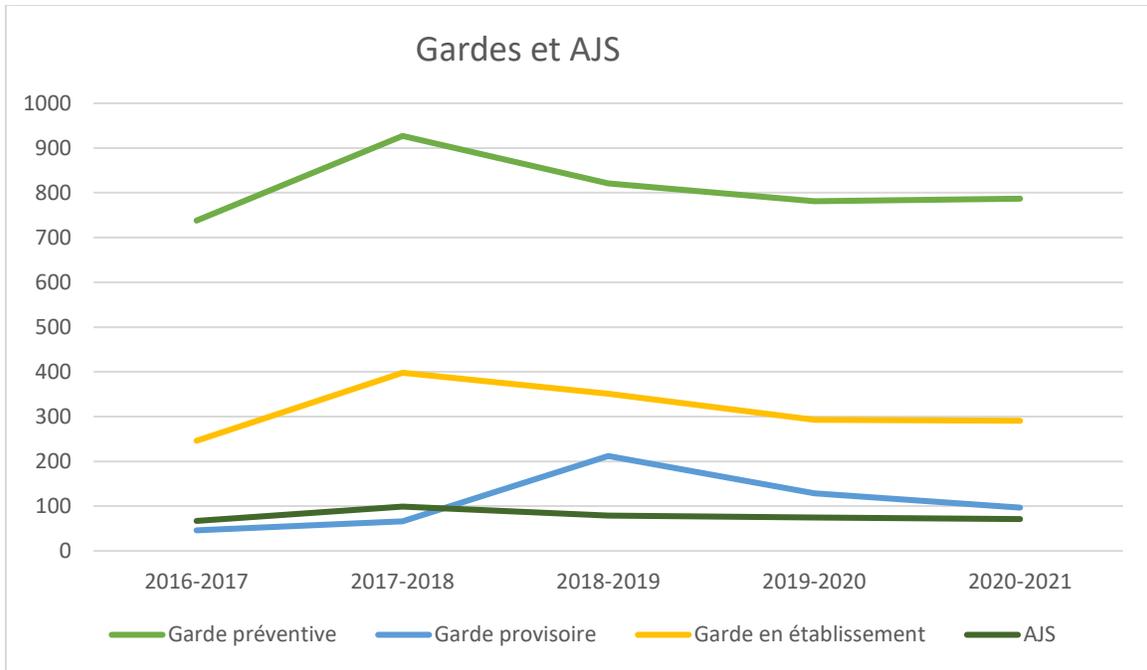
### Dossier systémique #1: Le respect du caractère exceptionnel des mécanismes d'exception

#### **Loi P-38.001**

Les abus en matière d'application de la Loi P-38.001 sont une préoccupation constante pour l'organisme. En conséquence, en plus d'effectuer des accompagnements individuels de défense de droits dans un contexte de garde (garde préventive, provisoire et autorisée), Droits-Accès de l'Outaouais cherche à entreprendre des démarches systémiques visant à produire des changements de fond pour un meilleur respect des droits des personnes visées par la Loi P-38.001. Ces démarches s'effectuent à différents niveaux, soit au niveau politique, législatif, organisationnel et culturel.

Dans la dernière année, nous avons poursuivi le projet pilote *pour une défense pleine et entière* (DPE), inspiré du projet du même nom ayant été instigué par le Collectif des droits de la Montérégie (CDDM). Ce projet permet aux conseillers-ères d'avoir un accès systématique à toutes les personnes qui font l'objet d'une requête de garde en établissement au 5e étage de l'hôpital de Gatineau, tout en s'assurant de préserver le droit à la confidentialité. Le mandat des conseillers de Droits-Accès de l'Outaouais est de prendre contact avec chaque personne qui y consent. Les conseillers les accompagnent dans les différentes étapes du processus de garde. Cette collaboration avec le CISSSO vise à optimiser l'accès à la justice ainsi qu'une meilleure représentation juridique.

Nous avons connu des difficultés avec ce projet dû à un manque de communication de la part de l'hôpital qui ne nous réfère aucune personne sous garde depuis juillet 2021. Nous avons entrepris des démarches pour résoudre la situation, l'équipe de Droits-Accès a eu trois rencontres avec les gestionnaires santé publique du CISSSO. Pour l'année 2022-2023, ce projet sera une priorité pour DAO.



#### Gardes préventives

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre	738	927	821	781	787
Variation du nombre	-2%	+26%	-11%	-5%	+6

#### Gardes provisoires

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Présentées	46	70	232	143	132
Acceptées	46	66	212	129	97
Annulées	9	6	49	6	18
Rejetées	0	4	20	14	17
% acceptées	100%	94%	91%	90%	73%
Variation # présentées	-8%	+52%	+231%	-38%	-8

### Gardes en établissement

	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>
Présentées	257	413	369	316	351
Acceptées	246	398	351	293	291
Annulées	14	15	17	4	18
Rejetées	11	15	18	23	42
% acceptées	94%	96%	95%	93%	82%
Variation # présentées	-15%	+60%	-11%	-14%	+26

### Autorisations judiciaires de soin

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Présentées	67	99	79	75	71
Variation # de demandes présentées	+12%	+48%	-20%	-5%	-4%

Nos analyses démontrent qu'il y a une hausse du nombre de garde préventive et de garde en établissement. D'où la nécessité de continuer à militer au sein du comité mesure d'exception de l'AGIDD, qui se bat pour la mise en place de pratiques alternatives aux mesures d'exceptions.

Cette année, nous assistons à une baisse du nombre de gardes provisoires et d'autorisations judiciaires de soin. Est-ce qu'il y aurait eu un relâchement par rapport à la recherche du consentement libre et éclairé? Nous nous questionnons sur l'application et la compréhension de la loi par les employés du réseau lors de la recherche de consentement auprès des usagers. L'équipe de Droits-Accès continuera à observer les tendances en matière de garde provisoire. Les conseillers orienteront leur collecte de données de façon à offrir un portrait du consentement lors des évaluations.

### Mesures d'isolement – Direction santé mentale et dépendances

Nous avons fait une demande concernant les mesures d'isolement en 2019 et n'avons toujours pas reçu les chiffres de la part du CISSSO, malgré plusieurs suivis en 2020 et 2021.

## Dossier systémique #2 : Le caractère discriminatoire de la vérification des antécédents judiciaires

Droits-Accès s'est intéressé à la question de la vérification des antécédents judiciaires pour la première fois en 2018. À cette époque, des personnes avaient sollicité l'aide de l'organisme pour dénoncer le fait que des incidents liés à leur santé mentale et impliquant des policiers apparaissaient dans la vérification de leurs antécédents judiciaires alors qu'elles souhaitaient travailler auprès d'une clientèle dite vulnérable (enfants, personnes âgées, personnes en situation d'handicap). Ces informations liées à leur santé mentale ressortaient dans le rapport de vérification des antécédents judiciaires bien que celles-ci n'étaient pas d'ordre criminel ou judiciaire, sous la mention de "comportement à risque".

En plus de constituer une atteinte sévère aux droits de la personne en matière de vie privée et de non-discrimination, Droits-Accès a constaté que cette pratique contribue à la marginalisation des personnes fragilisées par un problème de santé mentale, en limitant l'accès au marché du travail et en les décourageant d'aller chercher de l'aide en cas de besoin.

C'est devant le constat que les policiers appliquaient une procédure conforme aux dispositions légales que Droits-Accès a réalisé qu'il fallait entamer des démarches à plus grande échelle, au niveau politique et légal. L'organisme a donc fait, en 2018, une plainte à la Commission d'accès à l'information (CAI) sur les bases que cette pratique allait à l'encontre du respect à la vie privée. Une plainte a également été formulée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) afin que celle-ci se penche sur cette pratique policière que nous jugeons discriminatoire à l'égard des personnes qui vivent des difficultés sur le plan de la santé mentale.

La Commission des droits de la personne et de la jeunesse a envoyé un avis au ministre de la Sécurité publique en 2018 partageant les préoccupations de Droits-Accès et recommandant une pratique qui respecte les articles 18.2, 10, 4 et 5 de la Charte des droits et libertés. Pour ce qui est de la Commission d'accès à l'information, étant plus limitée dans ses actions faute de l'existence de plaintes individuelles, celle-ci a référé l'organisme à un chapitre portant sur la question dans son rapport quinquennal de 2016. Ce chapitre allait dans le sens des préoccupations de l'organisme et suggérait un meilleur encadrement de la pratique.

Le ministère de la Sécurité publique, bien qu'il ait été sensibilisé au fait que cette pratique était contraire au respect des droits des personnes vivant des problèmes de santé mentale et bien qu'il ait reçu les avis et rapports de la CDPDJ et de la CAI, n'a pas donné de suite aux revendications des organismes impliqués depuis 2018. Droits-Accès a donc rédigé un communiqué de presse à l'automne 2020 pour dénoncer une fois de plus cette pratique, sensibiliser la population générale, recueillir des témoignages et interpellier les différents acteurs susceptibles de pouvoir se pencher sur la question.

Droits-Accès de l'Outaouais est toujours préoccupé par cet usage inquiétant du pouvoir policier et du manque d'encadrement législatif pour protéger les personnes vivant des difficultés sur le

plan de la santé mentale. L'organisme continue de dénoncer cette pratique qui constitue une atteinte aux droits à la vie privée et à la dignité des citoyens.

C'est dans ce contexte que l'organisme a initié, en collaboration avec la section de droit civil de l'Université d'Ottawa, un projet de recherche sur la question. Un premier rapport a été produit en juin 2021 dans le cadre du projet de recherche mené par Emmanuelle Bernheim et Droits-Accès. Celui-ci décrit l'état de la situation au Québec en comparaison avec la réalité ontarienne. En 2015, en Ontario, le droit au contrôle de la divulgation d'informations relatives aux interventions policières non pénales dans un contexte de santé mentale a été modifié de façon à limiter l'accès à l'information.

Droits-Accès compte s'appuyer sur ce document de recherche dans le cadre de la démarche systémique en cours, pour démontrer que des modifications législatives sont nécessaires afin de corriger une situation qui, au-delà du sentiment d'injustice vécu par les personnes concernées, constitue une atteinte aux droits de la personne en matière de vie privée, une discrimination sur le motif du handicap et un réel obstacle à l'obtention de certains emplois et à l'intégration de milieu de bénévolat.

Les gouvernements ont été interpellés à plusieurs reprises concernant la vérification des antécédents judiciaires dans les dernières décennies. Notamment par la CDPDJ et par la Commission d'accès à l'information dans le cadre de la consultation relative au *projet de loi n° 64 – Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Le rapport de la Commission des institutions, appareil gouvernementale chargée de la révision des lois au Québec, produit à la suite de l'étude détaillée du projet de loi n'en fait pas mention et la loi sanctionnée le 22 septembre 2021 n'a pas été modifiée en ce sens.

DAO souhaite qu'un projet de loi vienne encadrer cette pratique de manière à ce que la transmission des informations sur la santé mentale d'un individu dans le cadre de vérification d'antécédents judiciaires soit strictement limitée, comme c'est d'ailleurs le cas en Ontario depuis 2015. Dans la prochaine année, l'équipe poursuivra un travail de recherche menée en collaboration avec l'Université d'Ottawa pour approfondir notre compréhension de la problématique. Nous allons également poursuivre nos démarches entamées auprès du ministère de la Sécurité publique et de la CDPDJ dans la même visée.

### Dossier systémique #3: Intervention policière et de crise

Depuis plusieurs années, Droits-Accès s'intéresse à l'intervention de crise auprès des personnes fragilisées par un trouble de santé mentale car celle-ci a une incidence sur leur trajectoire et le respect de leurs droits. Nous nous intéressons à savoir en quoi les pratiques d'intervention ont changé puisqu'il devient de plus en plus évident que les ressources au Québec et en Outaouais ne sont pas suffisantes pour permettre aux personnes d'avoir accès à un éventail de ressources et aux services dont elles ont besoin en situation de crise. Les compétences des policiers en matière d'intervention psychosociale sont limitées, et lorsqu'ils interviennent comme premiers répondants auprès d'une personne en détresse, peu de choix s'offrent à eux. Nous avons donc entamé en 2021 une recherche sur l'intervention policière de crise auprès des personnes touchées par un problème de santé mentale.

Nous avons contacté différents intervenants sociaux impliqués lors de situations de crise afin de discuter de leurs observations et ainsi avoir le pouls de la situation actuelle en Outaouais. Dû à la pandémie, nous n'avons pas été en mesure de rencontrer tous les intervenants du milieu. Les rencontres que nous avons eues nous ont tout de même permis d'établir des constats.

Nous avons créé un contact avec les gestionnaires du 811 afin de mieux suivre l'évolution des services offerts à la population en matière de crise psychosociale. Le service info-social 811 est un service du CISSSO qui consiste à offrir à la population vivant des situations de détresse psychologique, du soutien au téléphone et un pont vers les ressources existantes. La prochaine étape sera d'établir un contact avec les membres de l'équipe UNIC. L'unité d'intervention de crise (UNIC), est composée de 8 policiers et de 4 intervenants sociaux, qui se déploie rapidement sous forme de tandems auprès des personnes dont l'état mental est perturbé ou en crise.

Droits-Accès de l'Outaouais s'intéresse également aux interventions policières auprès des personnes vivant des difficultés sur le plan de la santé mentale, dont celles en situation d'itinérance. L'équipe prévoit faire une demande d'accès à la ville de Gatineau pour obtenir les données concernant certains types de constats d'infraction municipales afin d'analyser les nouvelles tendances en matière de profilage social dans la région.

Durant cette année, nous avons continué d'observer de près la situation et les différentes problématiques rapportées avec l'aide des intervenants des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes en situation de marginalité. La pandémie nous a empêchée d'avancer autant que nous l'aurions voulu dans ce dossier, mais nous prévoyons, pour la prochaine année, solidifier nos relations avec les différents acteurs du milieu communautaire afin de bâtir un portrait de l'évolution des interventions de crise et l'offre de service en la matière.

## Comités de travail

### Comité mécanismes d'exception (AGIDD-SMQ)

Cette année Droits-Accès, a participé aux travaux du comité mécanismes d'exception de notre regroupement provincial, l'AGIDD-SMQ (Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec). Le mandat du comité est de poursuivre la promotion de nos recommandations auprès de différents acteurs et entreprendre une réflexion sur la remise en question du recours aux mécanismes d'exception. Au cours de la dernière année le comité s'est réuni à cinq (5) reprises et nous avons continué la réflexion sur la recherche relative à des pratiques alternatives aux mesures de contrôle. Une ébauche d'atelier sur les mesures d'exception a pu être créée par les participants du comité. Le document doit être validé lors de l'AGA 2022 de l'AGIDD.

### Comité politique

Le comité politique est un milieu d'échange, d'éducation, de réflexion et de revendication sur des enjeux de la communauté qui touchent les droits et la santé mentale. Il a aussi comme objectif de bâtir les prises de position idéologiques de manière à refléter le point de vue de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de l'organisme, soit les citoyens, les membres, les bénévoles, les administrateurs et les employés.

Cette année, le comité politique ne s'est pas réuni puisqu'aucun membre ne l'a chapeauté. Droits-Accès a pour objectif de remettre le comité sur pied pour l'année à venir.

### Comité de vie associative (VIA)

Le comité VIA a pour mandat de représenter les intérêts des membres, identifier les obstacles auxquels ils doivent faire face quant à leur participation aux activités et leur besoin de services offerts par Droits-Accès. Il a pour deuxième mandat de donner ses recommandations à l'équipe ou au conseil d'administration pour prendre des décisions éclairées en rapport à la vie associative. Et finalement, il est mandaté pour dynamiser la vie associative de l'organisme.

Depuis le début de la pandémie, le comité VIA c'est ajusté face à la difficulté de mener les activités de la vie associative en présentiel. Les membres ont eu la chance de faire deux (2) rencontres en présentiel pour l'année 2021-2022 et cinq (5) par téléconférence. Il y a donc eu 7 rencontres du comité durant cette année.

Les membres ont poursuivi leur travail sur le journal l'Info-DAO, destiné aux membres de l'organisme et aux citoyens de l'Outaouais. Au travers les Info-DAO, les membres ont pu s'exprimer et partager entre eux des articles, de l'information, des photos, des jeux et de l'art, tous inspirés de la défense des droits en santé mentale. Il y a eu plusieurs tentatives d'ateliers d'éducation populaire qui se sont soldés en annulation dû aux mesures sanitaires qui ne permettaient pas les rassemblements.

Le comité poursuit sa mission et est toujours autant impliqué dans la mise en œuvre de la vie associative. Plusieurs projets de partenariat et d'éducation populaire verront le jour pour l'année 2022-2023. Les membres sont motivés et ont très hâtes de poursuivre la mission en présentiel. Le besoin de se rassembler est plus grand que jamais.

## Représentations et collaborations

### Ministère de la Justice du Québec, Fond accès à la Justice

Droits-Accès a sollicité le ministère de la Justice à travers le programme Fond d'accès à la justice afin d'obtenir une subvention pour la mise en place d'une station d'auto-défense. La station de travail d'autodéfense des droits est un outil complémentaire permettant la défense et la compréhension des droits. Elle est accessible aux personnes visées par la mission de l'organisme. La station se situe dans les bureaux de DAO et donne accès à des outils informatique et web sans frais. Les usagers pourront réserver leur plage horaire via notre page Facebook, ou encore par téléphone.

### AGIDD-SMQ

Droits-Accès est membre de l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ). L'Association est un regroupement d'organismes partageant une même préoccupation à l'égard du respect des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. Fondé en 1990, cet organisme compte aujourd'hui 22 membres et est très présent auprès des instances politiques, légales et médiatiques panquébécoises. Elle met en place également différents comités de travail pour joindre les efforts des groupes de défense des droits dans l'atteinte d'objectifs communs entourant le respect des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale.

Cette année, nous avons participé à deux comités de travail de l'AGIDD, soit le comité mesures d'exception et le comité mobilisation.

### ROCSMO

Nous sommes membre du Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROCSMO). Le ROCSMO a comme mission d'assurer la qualité des services et la cohésion entre les différents acteurs en santé mentale de l'Outaouais par le partage et la concertation entre les organismes, les intervenants et les dirigeants ; la connaissance globale des enjeux et des besoins ; la formation continue et le développement de projets en partenariat ; le leadership dans la promotion des bonnes pratiques en santé mentale.

Droits-Accès souhaite joindre sa voix aux revendications menées par le regroupement ainsi qu'apporter sa contribution aux concertations et actions politiques.

## TROCAO

La Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO) est un regroupement d'une centaine d'organismes qui a pour mission de défendre et promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) en plus d'être l'interlocutrice privilégiée du Centre intégré de santé et services sociaux de l'Outaouais (CISSSO).

La table a été active lors des différentes mobilisations qui ont eu lieu cette année. Elle a fait un excellent travail d'interface entre les organismes communautaires et le CISSSO. Plusieurs rencontres de concertation ont eu lieu pour discuter des nouveaux projets alors que les membres ont été mécontents de leur imposition systématique découlant des ministères et ce, sans financement récurant. Entre-autre, les projets Air-ouverte et les éclaireurs.

### Comité de mobilisation régional Outaouais

Cette année, nous avons participé à certaines activités menées par le Comité régional de mobilisation en Outaouais. Ce comité est un lieu de convergence entre les regroupements régionaux et organismes communautaires en vue de mobilisations visant une plus grande justice sociale. Le comité peut organiser des actions de visibilité (conférence de presse, campagne sur les réseaux sociaux), de l'action directe (action dérangeante, blocage, occupation), des moyens de pression (manifestation, grève, rassemblement, pétition, campagne nationale, dont Engagez-vous pour le communautaire) et des actions d'éducation populaire (atelier, jeu, présentation, journée de réflexion), etc.



## Programme Pro bono

Chaque année, nous avons l'opportunité de profiter de l'expertise du Réseau national d'étudiant(es) pro bono de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa pour nous aider à comprendre les rouages légaux des enjeux auxquels font face les personnes que nous accompagnons. Le domaine de droit convenu pour le projet de recherche des étudiants est souvent conséquent des tendances des demandes d'aide du moment.

Cette année, nous avons ciblé les autorisations judiciaires de soin. Il s'agit d'un mécanisme juridique qui a le pouvoir de retirer à l'usager ses droits les plus fondamentaux. Devant cette puissance médico-légale et l'absence de recours possibles en la matière, les conseillers et l'usager lui-même, sont souvent impuissants dans de telles situations. D'autre part, l'organisme intervient de façon systémique auprès du réseau de la santé et des autres acteurs concernés afin de militer pour des pratiques axées sur le respect des droits.

Dans un premier temps, Droits-Accès a donné comme mandat aux étudiantes de rédiger un mémo de recherche portant sur des questions spécifiques ayant trait aux droits que conservent la personne sous autorisation judiciaire de soin ainsi qu'au mécanisme d'appel. L'objectif est de mieux outiller les conseillers en matière de droits des usagers afin qu'ils puissent mieux les informer et les accompagner sous autorisation judiciaire de soins dans le peu de marge de manœuvre qu'il leur reste.

Dans un deuxième temps, les étudiantes devaient élaborer un portrait des jugements sur les autorisations judiciaires de soin afin de mettre en lumière les tendances dans l'application des mesures par les centres hospitaliers en Outaouais dans le but d'orienter les démarches systémiques de l'organisme.

Le deuxième volet de la recherche qui concerne le portrait des jugements n'a pu être réalisé à cause des perturbations dans les établissements provoqués par la crise sanitaire. Les étudiantes qui avaient la charge du projet ont terminé l'année scolaire avant de pouvoir terminer. Pour l'année à venir, l'équipe proposera aux étudiants de poursuivre les recherches du volet 2.

## ReprésentACTION santé mentale Outaouais

Au printemps 2021, Droits-Accès de l'Outaouais accompagné du ROCSMO, recrutent un stagiaire au Baccalauréat en travail social de l'Université du Québec en Outaouais afin de mettre sur pied le projet ReprésentACTION santé mentale Outaouais.

Entre septembre 2021 et avril 2022, ReprésentACTION santé mentale Outaouais a fait la promotion du projet par le biais de présentations dans des organismes communautaires de la région. Nous avons présenté le projet dans les milieux de vie de 8 partenaires, pour un total de personnes rejointes de 53 personnes utilisatrices de services en santé mentale et de 12 travailleurs et travailleuses. Nous avons assisté à des rencontres avec les chargés de projet ReprésentACTION des autres régions du Québec toutes les deux semaines et nous sommes sur le comité organisateur du mois de la parole collective en santé mentale 2022.

En mars 2022, nous avons mis sur pied un comité délégué provisoire afin d'amorcer le processus de parole collective en dépit des mesures sanitaires en place. Une première rencontre régionale pour la parole collective en santé mentale en Outaouais est prévue le 25 mai 2022. C'est à ce moment que les délégués seront officiellement élus par leurs pairs afin de les représenter sur différentes tables et comités du CISSSO.

Fin mars 2022, Droits-Accès a créé un nouveau poste permanent afin d'assurer la pérennité de ReprésentACTION santé mentale Outaouais.

## Projets de recherche

### Recherche sur la coercition en milieu hospitalier

Droits-Accès a participé au projet de recherche intitulé « Survivre à la contrainte : Analyse situationnelle des pratiques d'intervention psychosociales associées à la coercition en psychiatrie à partir du point de vue des personnes concernées », dont le chercheur principal est Pierre Pariseau-Legault, professeur au département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais. Ce projet répond donc à un enjeu et surtout à des besoins importants pour les personnes ciblées par la coercition en santé mentale, mais également pour celles et ceux qui participent à leur accompagnement et à la défense de leurs droits dans ce contexte. En tant que partenaires de ce projet en plus de participer à la collecte des données, nous avons participé à plusieurs rencontres telles que des midis-conférences, des colloques et des séminaires. Au cours de la prochaine année, selon l'avancement des travaux de chaque axe, l'analyse des données et la diffusion des résultats de la recherche sera entamée. Droits-Accès est invité à participer à l'analyse des données des axes intervenants et proches.

Ce projet de recherche a le potentiel de contribuer à la reconnaissance des pratiques d'intervention communautaires et aux efforts nécessaires afin d'humaniser les pratiques institutionnelles. Il nous fait plaisir d'agir à titre de partenaires de ce projet et de contribuer activement à son succès.

Recherche doctorale sur l'expérience des personnes soumises aux Programmes d'accompagnement en justice et santé mentale (PAJ-SM)

Droit Accès a appuyé le recrutement de participants pour la recherche doctorale de Geneviève Nault, doctorante en travail social à l'Université Laval. Sa thèse s'intitule « Valorisation des savoirs marginalisés : Étude des pratiques et retombées des tribunaux de santé mentale au Québec à partir de la perspective des personnes qui y sont soumises ».

## Promotion et formations

### Ateliers d'éducation populaire

Droits-Accès de l'Outaouais a voulu poursuivre cette année les ateliers d'éducation populaire. Ceux-ci s'adressent aux citoyens afin de permettre une mise en commun de leurs expériences autour d'un sujet lié à la défense des droits et la santé mentale. Ces ateliers consistent en une rencontre d'éducation populaire qui met l'emphase sur le partage des savoirs expérientiels, des réflexions critiques des citoyens entourant une problématique et une prise de conscience individuelle et collective sur ce qui cause les abus de droit. En plus de permettre l'échange sur une thématique donnée, les ateliers d'éducation populaire permettent aux participants de se solidariser et de réfléchir sur des actions de revendication communes s'il y a lieu.

Cette année, nous avons sollicité plusieurs organismes. Nous avons animé des ateliers d'éducation populaire à la soupe populaire de Hull et au LAB (CIPTO). L'équipe a abordé les thématiques de la parole collective, le logement, la chicane entre voisins, l'itinérance en temps de pandémie, les droits en santé ainsi que les rapports aux services policiers.

### Formations

Les activités de formations offertes par Droits-Accès sont destinées aux intervenants du milieu communautaire et du réseau public de la santé et des services sociaux. Cette année, l'équipe a offert la formation *Droits et recours en santé mentale*.

Tableau 1: Formation offert par DAO 2021-2022

Date	Type d'activité	Thème	Participant-es	Nb de person-nes
<b>11 novembre 2021</b>	Atelier d'éducation populaire	Rapport citoyens et Policier	Participants du LAB (CIPTO)	12
<b>18 janvier 2022</b>	Formation	Droits et recours en santé mentale : LSSSS	La clinique multidisciplinaire	12
<b>4 février 2022</b>	Conférence	Protection des personnes vulnérable	Professionnels et étudiants	160
<b>10 mars 2022</b>	Atelier d'éducation populaire	Les effets de la pandémie	Participants de la Soupe populaire	8
<b>24 mars 2022</b>	Atelier d'éducation populaire	Parole collective	Participants Soupe populaire	5
<b>7 avril 2022</b>	Atelier d'éducation populaire	P-38 et Gardes	Participants de la Soupe populaire	7
<b>TOTAL</b>				<b>192</b>

## Formation continue de l'équipe

Le conseil d'administration et l'équipe de travail considèrent que la formation continue des employés permet d'assurer la qualité des services rendus à la population, stimuler les employés et maintenir notre analyse critique en matière d'enjeux de droit et de santé mentale.

Tableau 2: Formation prises par les employés de DAO 2021-2022

<b>Date</b>	<b>Titre</b>	<b>Formateurs-trices</b>
04/11/2021	Formation éclair : Porte-parole avec les médias	Alain Charbonneau, UQAM
22/02/2022	Formation : Écriture créative	Sylvie Massicotte, UQAM
16/02/2022	Formation: PAJ-SM	Geneviève Nault
12/10/2021	Formation critique: Aide sociale	Agent de relation
04/02/2022	La protection des personnes vulnérables	Colloque du Barreau
10/12/2021	Gestion de crise	Christine Nadeau
26/01/2022	Évaluation du risque de récidive chez les femmes auteure de violences sexuelles	Michele Zamorano, Pinel
12/04/2022	Office d'habitation de l'Outaouais	Karine Parker, OHO
26/04/2022	Défense des droits (santé mentale)	Doris Provencher, AGIDD

## Promotion et prises de position dans les médias sociaux

Dans la dernière année, nous sommes passés de 739 à 930 abonnés de notre page Facebook. Voici le palmarès des 10 publications et partages les plus marquants au courant de l'année 2020-2021 ainsi que le nombre de personnes rejointes :

Tableau 3: Promotion dans les médias de DAO 2021-2022

	<b>Date</b>	<b>Publication</b>	<b>Nb de personnes</b>
<b>1.</b>	09/07/21	Offre d'emploi pour un conseiller de DAO, article original DAO,	2100
<b>2.</b>	14/01/22	Demande de participation à l'étude PAJ-SM, article original DAO	445
<b>3.</b>	31/01/22	La fin de l'émission huissier, article de Radio-Canada	247
<b>4.</b>	06/07/21	Partage de l'article sur le décès d'un intervenant dans le milieu communautaire de Hull/Gatineau, article de l'organisme Le BRAS	247
<b>5.</b>	14/04/21	Non aux mesures de contentions, article original de DAO	240
<b>6.</b>	19/10/21	Clinique interdisciplinaire en droit sociale, article du Droit	213
<b>7.</b>	21/02/22	Photos des journées de mobilisation prise par l'équipe de DAO, Photo original de DAO	202
<b>8.</b>	25/09/22	Reportage sur la victoire des locataires en cours contre un propriétaire et les rénovictions, reportage de TVA	198
<b>9.</b>	20/09/21	Barricadé en décembre, il dénonce le manque de service en santé mentale, article de Ici.Radio.Canada	198
<b>10</b>	18-10-21	Journal Info-DAO, articles originaux	181

## Autres actions médiatiques

- ✓ Texte d'opinion parue dans Info DAO 2021 sur la Qualité des services en Outaouais
- ✓ Entrevue accordée au journal le Droit lors de la mobilisation du 21 février 2022 pour dénoncer le manque de financement des organismes communautaires.

## Le conseil d'administration et l'équipe de travail

### Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Droits-Accès de l'Outaouais est composé de sept (7) postes d'administrateurs, dont au moins quatre (4) sont accordés, en priorité, à des membres majoritaires. D'autre part, les trois (3) autres postes du conseil sont accordés, en priorité, à des membres sympathisants. Les membres du Conseil d'administration sont :

Poste	Administrateur-trice	Siège	Fin du mandat
Présidence	Jean-Daniel Jacob	Sympathisant	2022
Vice-présidence	François Pézès	Sympathisant	2023
Trésorerie	Katharine Larose-Hébert	Majoritaire	2022
Secrétariat	Christine Nadeau	Majoritaire	2022
Administration	Geneviève Nault	Sympathisant	2022
Administration	Mirane Omar	Majoritaire	2023
Administration	Julie Senécal	Majoritaire	2023

### Sièges en élection

Élection cette année : Deux (2) des quatre (4) sièges réservés aux membres majoritaires et deux (2) des trois (3) sièges réservés aux membres sympathisants font l'objet d'une élection. La durée du mandat des membres élus au conseil est de deux ans.

### Réalisations de l'équipe de travail et du conseil d'administration

- ✓ Révision du protocole de travail
- ✓ Bonification de la masse salariale
- ✓ Création du poste permanent mobile
- ✓ Réalisation du nouveau plan triennal

### Remerciements CA

Nous tenons à remercier Alain Rouette, membre du conseil d'administration qui nous a quittés au courant de l'année. Ton passage à Droits-Accès et ton implication ont été des plus appréciés. Nous tenons également à féliciter et à remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement au cours de la dernière année. En plus d'assister aux rencontres mensuelles du conseil d'administration, ils contribuent activement à la réalisation de notre mission. Un grand merci à madame Geneviève Nault qui a amené un soutien indéfectible en cette année particulière.



⇒ **Émilie Couture-Glassco**, coordonnatrice. Émilie a occupé le poste de coordination de Droits-Accès de février 2016 à juin 2021. Elle a fait deux stages à Droits-Accès dans le cadre de ses études et a également prêté main-forte à l'équipe de conseiller. Détentrice d'une maîtrise en travail social, elle cumule également plus de 10 ans d'expérience comme intervenante sociale, en tant que travailleuse de rue auprès des jeunes, intervenante de crise et comme intervenante communautaire. Émilie nous a quitté pour de nouvelle aventure sur le continent africain en juin 2021.

- ⇒ **Sekou Cisse**, coordonnateur. Sekou occupe le poste de coordination de Droits-Accès depuis juin 2021. Il possède plus de 12 ans d'expérience dans l'intervention psychosociale, il a travaillé dans différents milieux et différents domaines de l'intervention et a assumé des responsabilités diverses auprès de personnes aux profils variés: santé mentale, déficience intellectuelle, réinsertion sociale, employabilité avec spécialisation en santé mentale. Il possède également une bonne connaissance du milieu communautaire.
- ⇒ **Rebecca Labelle**, adjointe à la coordination. Rebecca occupe le poste d'adjointe à la coordination depuis 2014. Elle détient un diplôme d'études collégiales en Finances et comptabilité informatisée. Elle possède également une expérience de plus de 10 ans dans le domaine privé comme technicienne comptable et superviseuse des ressources humaines.
- ⇒ **Alexandre Métras**, conseiller. Alexandre a travaillé au sein de l'équipe de conseillers de 2014 à 2021. Il détient un baccalauréat en psychologie et un baccalauréat en criminologie ainsi qu'une expérience auprès de personnes judiciairisées. Après 8 ans de service, Alexandre nous a quitté en août 2021 pour relever de nouveaux défis dans la fonction publique.
- ⇒ **Jessica Piché**, conseillère. Jessica s'est jointe à l'équipe en février 2020. Elle possède des connaissances académiques en droit et en psychologie. Elle détient également un baccalauréat en criminologie à l'Université d'Ottawa et a effectué un stage à Droits-Accès dans le cadre de ses études. Jessica nous a quitté en janvier 2022 pour relever de nouveaux défis dans la fonction publique.
- ⇒ **Isabelle Brunet**, conseillère. Isabelle a travaillé au sein de l'équipe de conseillers de août à avril 2021. Elle a fait des études de droit et est avocate au barreau du Québec.
- ⇒ **Serge Bigras**, conseiller. Serge a été embauché dans l'équipe de conseiller en août 2021. Il possède plus de 30 ans d'expérience comme intervenant psychosociale dans le milieu communautaire. Il détient une solide expérience en accompagnement et en intervention.

### Remerciements Équipe

En premier lieu, Droits-Accès tient à remercier particulièrement Alexandre Métras pour ses huit (8) ans de services qui ont été marqués par plusieurs implications majeures qui ont mené à la transformation de l'organisme. L'équipe remercie également Émilie Couture-Glassco pour son travail de coordonnatrice. Et finalement, Jessica Piché, pour sa grande analyse et son travail de conseillère.

Les membres du conseil d'administration tiennent à souligner le travail remarquable de l'équipe. Celle-ci a assuré des services de qualité, répondu à une hausse des demandes d'aide, mené tous les projets qui sont chers à l'organisme et ce, malgré les différentes contraintes.

Chapeau à la grande équipe de DAO!

## Stagiaire

**Simon Chartrand-Paquette**, Bachelier en travail social de l'université du Québec en Outaouais. Lors de ses deux sessions de stage, il s'est chargé de l'implantation du projet ReprésentACTION santé mentale Outaouais. Il a relevé le défi avec beaucoup de brillance. Le projet a été lancé et mis en place de manière récurrente, d'ailleurs Simon a été embauché dans un poste permanent à DAO.

**Izabelle Pavel**, Bachelière en criminologie de l'Université d'Ottawa. Izabelle, s'est illustrée par son dynamisme et son sens d'initiative qui ont donné un véritable coup de main aux conseillers qui ont dû faire face à une hausse fulgurante des demandes d'aide. Izabelle s'est distinguée en allant au-delà des besoins de l'organisme. Nous la remercions et nous sommes assuré qu'elle vivra du succès dans ses projets futurs.

## Présentation des bénévoles

Un merci tout spécial à nos bénévoles, qui sont venus nous soutenir encore cette année dans nos diverses activités. Ils passent souvent dans l'oubli, mais sans eux, l'équipe aurait eu du mal à bien mener sa mission. Un grand merci à toutes et à tous !

- **Santina Agresta** : Santina a contribué à la mise en place du programme ReprésentACTION, elle est également collaboratrice sur le comité VIA.
- **Hélène Bellemare** : Hélène s'est impliquée activement durant une partie de l'année au sein de l'organisme, notamment par sa participation au comité VIA et dans plusieurs des activités de vie associative de l'organisme.
- **Henri Morrissette** : Henri fait partie du comité entretien et est venu faire plusieurs travaux de maintenance depuis l'acquisition de notre maison en juillet 2017. Il siège également sur le comité VIA et participe à la promotion des ateliers d'éducation populaire.

## Objectifs pour la prochaine année

### **1. Augmenter nos actions de mobilisation locales autour d'enjeux de santé mentale**

- ✓ Participer à des actions de mobilisation et de revendication en Outaouais qui touchent les enjeux de droits et de santé mentale
- ✓ Mener des actions de mobilisation et de revendications en collaboration avec des acteurs clés œuvrant en santé mentale

### **2. Augmenter l'accessibilité à nos services sur tout le territoire de l'Outaouais**

- ✓ Rendre effectif le poste de conseiller mobile à l'automne 2022
- ✓ Mener des actions proactives auprès des personnes dont les droits sont susceptibles d'être lésés (ex. personnes hospitalisées)
- ✓ Faire de l'outreach dans les différentes MRC et organismes de la région

### **3. Obtenir un portrait plus détaillé de l'utilisation des mesures d'exception**

- ✓ Utiliser l'outil statistique de l'organisme sur les droits pendant la garde et en dégager une analyse
- ✓ Participation au comité mesures d'exceptions de L'AGIDD-SMQ
- ✓ Participation au comité pour l'application du Plan d'Action Interministériel en Santé Mentale (PAISM)

### **4. Promouvoir la vie associative**

- ✓ Impliquer davantage les membres dans les activités et les processus décisionnels de l'organisme.
- ✓ Maintenir les activités et développer des opportunités d'implications militantes
- ✓ Réappropriation des lieux physiques de l'organisme